

Compte rendu

Ouvrage recensé :

WEISS, Pierre. *Les organisations internationales*. Paris, Nathan, 1998, 128 p.

par Olivier Boiral

Études internationales, vol. 30, n° 4, 1999, p. 849-850.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/704110ar>

DOI: 10.7202/704110ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

Les organisations internationales.

WEISS, Pierre . *Paris, Nathan, 1998, 128 p.*

Depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, les institutions internationales se sont multipliées et représentent aujourd'hui des instruments incontournables de régulation et de coopération entre les nations. L'interdépendance des économies, la croissance du nombre de nations et le développement de problèmes qui transcendent les frontières politiques, tels que les enjeux environnementaux ou encore l'internationalisation du crime, appellent un renforcement du rôle de ces institutions, dont la personnalité juridique distincte garantit une autonomie très relative par rapport aux États membres. Quels sont les traits communs et les tendances de ces organisations? Comment sont-elles structurées? Quels sont leurs principaux domaines d'intervention? Cet ouvrage se propose de répondre à ces questions complexes et controversées en 128 pages.

Dans le premier chapitre, l'auteur, ancien fonctionnaire international, s'attache à décrire les caractéristiques communes des organisations internationales en termes de statut et de structure en illustrant ses propos par quelques exemples exposés de façon très concise. Cette description donne quelques points de repères utiles pour comprendre les dénominateurs communs des quelque 17 000 organisations internationales, malgré la diversité et les spécificités de ces dernières. Le second chapitre est centré sur les principales institutions onusiennes et sur les difficultés financières, politiques et institutionnelles de cet organisme supranational, dont la légitimité et l'ef-

ficacité sont souvent contestées. Les chapitres suivants proposent une description assez sommaire de divers organismes internationaux. En premier lieu, des exemples d'organisations de régulation globale, dont la mission est d'offrir des «services publics planétaires» (Organisation internationale du travail, Organisation mondiale de la santé...) sont analysés. L'auteur s'attache ensuite à décrire le fonctionnement des principales organisations internationales régionales (Union européenne, Organisation des États américains, Organisation de l'unité africaine, Ligue des États arabes, organisations de l'Asie et du Pacifique). Dans le dernier chapitre, des exemples d'organisations interrégionales, dont le rôle est de développer des solidarités entre plusieurs continents autour de valeurs et d'enjeux militaires, religieux ou encore linguistiques sont exposés.

Par sa concision et son approche très pédagogique, voire scolaire, cet ouvrage s'adresse avant tout aux étudiants de premier cycle universitaire ou aux non spécialistes des institutions internationales recherchant une information très générale et facilement accessible sur cette question. L'auteur ne s'attache donc pas à défendre une thèse à partir d'une hypothèse, d'une approche ou d'une méthode déterminées mais plutôt à proposer une sorte de guide d'introduction aux principales organisations internationales. La complexité, la diversité, le caractère fragmenté de ces organisations rendent cependant cette démarche elliptique. L'ouvrage alterne ainsi de façon séquentielle la description d'organismes tels que le Fonds monétaire international, la Banque mondiale, l'Organisation mondiale du commerce ou encore Interpol accordant à chaque institution une page tout au plus.

De fait, les informations présentées se limitent à des propos très généraux auxquels le lecteur peut aujourd'hui avoir facilement accès, et de façon beaucoup plus exhaustive, par internet ou des ouvrages encyclopédiques généraux. Seules les vingt premières pages proposent une réflexion globale sur les traits communs et les spécificités des organisations internationales, le livre s'attachant ensuite à décrire une cinquantaine d'institutions différentes. L'absence de conclusion, de cadre intégrateur précis et de typologie pouvant servir de fil conducteur renforce le caractère éclectique de l'ouvrage. Ce dernier répond cependant assez bien à la vocation de la *Collection 128* éditée par Nathan qui propose des manuels de synthèse et s'adressant à un large public dans différents domaines du savoir.

Olivier BOIRAL

Département de management international
Université Laval, Québec

ASIE

Chine-Inde, le match du siècle.

ÉTIENNE, Gilbert. Paris, Presses de Sciences Po, 1998, 272 p.

Comparer l'Inde et la Chine, qui comptent pour quarante pourcent de l'humanité, a souvent été d'autant plus tentant que ce sont des pays de vieilles civilisations qui regagnent leur libre arbitre à la même époque – l'Inde gagne son indépendance au moment où la Chine sort du chaos – avec l'impératif absolu de sortir du sous-développement. Pour établir cette comparaison, Gilbert Étienne est certainement une des personnes les mieux placées de par sa longue familiarité – le livre est entrecoupé d'anecdotes personnelles –

avec les deux poids lourds du continent asiatique. Chacun suivit sa voie, la Chine adopta un marxisme-léninisme sinisé en proie à de périodiques emballlements idéologiques alors que l'Inde préférait le modèle de démocratie parlementaire dans lequel s'est glissée sans difficultés une élite relativement occidentalisée. Dans les années cinquante, les Américains n'hésitaient pas à penser que du modèle qui s'imposerait dépendrait le sort de l'Asie et de son basculement dans l'un ou l'autre des camps de la guerre froide. Les stratégies de développement n'étaient pas sans similitudes en accordant à l'État une place centrale et en ne prenant que tardivement en compte le rôle du commerce extérieur et des investissements privés étrangers.

L'Inde paraissait la moins bien équipée car à l'extraordinaire diversité de la société indienne s'ajoutait un système démocratique forcément consensuel qui interdisait les choix difficiles alors que la République populaire de Chine renvoyait l'image d'une nation plus cohésive qui ne tenait pas seulement au monolithisme communiste. À bien des égards, la balance penche en faveur de la Chine, bien que le coût humain en fut aussi plus terrible. Non seulement la Chine a connu une croissance économique plus soutenue, mais elle a aussi bien mieux réussi à juguler sa croissance démographique et à améliorer le niveau de vie de plus larges couches de la population, notamment en généralisant l'éducation primaire et secondaire. La Chine a mis moins de temps à opérer ses mutations même si sur le plus long terme l'Inde a l'avantage de disposer d'un cadre institutionnel plus stable, indépendant d'un parti ou d'un leader.